

Rechercher, consulter et habiliter un PAJ

En plus des éléments fournis dans cette fiche pratique, vous pouvez consulter des informations complémentaires dans la rubrique [Aide en ligne](#) du site support du CNERTA.

Les MIREX doivent habiliter les présidents adjoints de jury afin que les établissements puissent mettre en place leurs plans d'évaluation.

Accès

menu : **MIREX > Nomination des PAJs**

profil : **MIREX**

Plan'Eval affiche la page d'habilitation des présidents adjoints de jury.

Rechercher un PAJ

Vous pouvez effectuer une recherche afin de lister les PAJ déjà habilités.

Pour afficher tous les PAJ de la région sur laquelle vous êtes connecté, cliquez simplement sur

 **Rechercher**

Pour effectuer une recherche vous pouvez renseigner un ou plusieurs critères avant de cliquer sur

 **Rechercher**

Les critères que vous pouvez utiliser sont :

- Le **nom** et/ou le **prénom** de l'agent ;
- L'**établissement** sur lequel le PAJ est habilité ;
Plan'Eval indique le nombre d'établissements sur la liste à sélectionner. Ce nombre d'établissements dépend :
 - De la portée ;
Par défaut, il s'agit du nombre d'établissements de la région sur laquelle vous êtes connecté ;
 - De la formation ;
Par défaut, il s'agit du nombre d'établissements toutes formations confondues ;
Si une formation est sélectionnée, il s'agit du nombre d'établissements proposant cette formation ;
- La **Formation** sur laquelle le PAJ est habilité ;
Plan'Eval affiche le nombre de formations sur la liste à sélectionner. Ce nombre de formations dépend :
 - De la portée ;
Par défaut, il s'agit du nombre de formations de la région sur laquelle vous êtes connecté ;
 - De l'établissement ;
Par défaut, il s'agit du nombre de formations tous établissements confondus ;
Si un établissement est sélectionné, il s'agit du nombre de formations proposées par cet établissement.



En cochant *Étendre la recherche*, Plan'Eval lance la recherche au **niveau national** et non uniquement sur la région sur laquelle vous êtes connecté.

Étendre la recherche

Plan'Eval affiche le résultat.



Nom	Prénom	Mél	Établissement d'origine	Nb établissements périphérie	Nb plans actifs	Nb plans valides	Actions
A. [REDACTED]	Laurence	laurence. [REDACTED]@educagri.fr	COLLEGE de [REDACTED]	2	1	0	
A. [REDACTED]	Pierre	pierre. [REDACTED]@educagri.fr	LEGTA Laval	1	0	0	

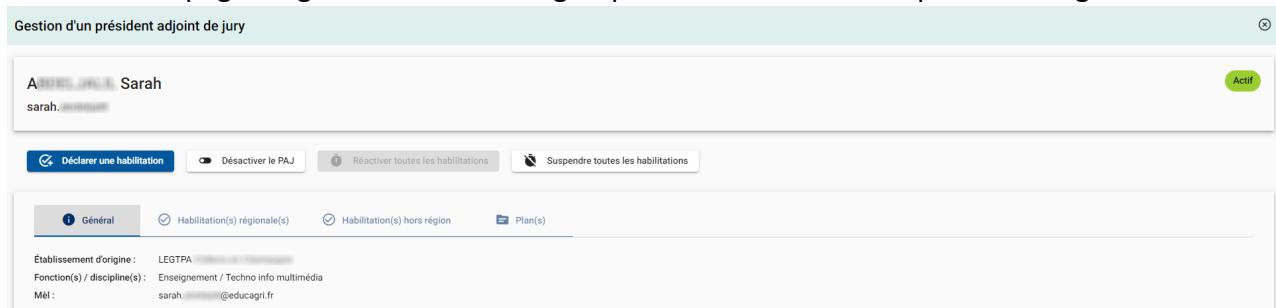
Pour chaque PAJ, vous pouvez vérifier :

- Son établissement d'origine tel qu'indiqué par Colentagri,
- Le nombre d'établissements sur lesquels l'agent est habilité pour être PAJ,
- Le nombre de plans actifs et de plans valides sur lesquels il est référencé,
- Un bouton permettant de consulter le PAJ.

 Les agents affichés en gris italique sont les agents inactifs sur la région sur laquelle vous êtes connecté. Ils peuvent être actifs dans une autre région.

Consulter un PAJ

Effectuez une recherche afin d'afficher le PAJ à consulter et cliquez sur le bouton . Plan'Eval affiche la page de gestion du PAJ et regroupe les informations sur plusieurs onglets.



- **Onglet**

 **Général**

Vous pouvez consulter les informations issues de Colentagri sur le PAJ :

- L'établissement d'origine,
- La fonction et les disciplines,
- Le mail.

Si l'agent n'est pas présent dans Colentagri, Plan'Eval effectue une recherche dans l'annuaire Sapia.

- Onglet

 Habilitation(s) régionale(s)

Vous pouvez **consulter** chacune des habilitations du PAJ sur la région de connexion, qu'elles soient actives ou suspendues, avec :

- La formation concernée par l'habilitation,
- L'établissement sur lequel le PAJ est habilité,
- La suspension s'il y en a,
- La date de fin de d'habilitation le cas échéant.

Vous pouvez également **suspendre ou supprimer** une habilitation.

- Onglet

 Habilitation(s) hors région

Vous pouvez **consulter** chacune des habilitations du PAJ hors de la région de connexion, qu'elles soient actives ou suspendues, avec :

- La région d'habilitation (vous devez vous connecter sur cette région pour gérer l'habilitation concernée),
- La formation concernée par l'habilitation,
- L'établissement sur lequel le PAJ est habilité,
- La suspension s'il y en a,
- La date de fin d'habilitation le cas échéant.

Vous **ne pouvez pas suspendre ou supprimer** une habilitation hors de votre région de connexion.

- Onglet

 Plan(s)

Vous pouvez **consulter** la liste des plans sur lesquels le PAJ est habilité, que les plans soient sur la région de connexion ou hors de cette région.

Pour chaque plan est précisé :

- L'établissement,
- Le libellé du plan,
- La formation correspondante,
- La période sur laquelle se déroule le plan et l'année de l'examen,
- Le statut du plan,
- Le nombre d'apprenants rattachés au plan.

Habiliter un président adjoint de jury

Vous pouvez habiliter les présidents adjoints de jury sur les formations des établissements de votre région.

 L'habilitation du PAJ se fait **pour l'année scolaire sur laquelle vous êtes connecté**. Vous pouvez vérifier cette année en regardant la période dans le bandeau haut de votre écran.

Habiliter plusieurs PAJ

Depuis la liste des PAJ déjà habilités, cliquez sur le bouton pour habiliter de nouveaux PAJ

 **Habiliter les PAJs**

- Sélectionnez un **examen**,
 - Sélectionnez une filière BTSA, Bac pro, Bac techno ou CAPA,
 - Puis sélectionnez une formation.
Plan'Eval propose toutes les formations de la filière.
- **Habilitez les PAJ** en établissement,
 - Saisissez-sélectionnez l'établissement sur lequel vous voulez habiliter un ou des PAJ, Plan'Eval propose la liste des établissements de la région qui dispensent la formation sélectionnée.
 - Sélectionnez un individu :
 - Saisissez le nom et/ou prénom de l'agent,
 - Recherchez ou tapez la touche [Entrée] de votre clavier,
 - Sélectionnez un agent.

 En passant la souris sur le nom d'un agent, vous pouvez visualiser sa fonction et sa discipline.

 Plan'Eval propose par défaut la liste des agents actifs au niveau national. Vous pouvez **élargir la recherche** aux PAJ désactivés de votre région en cochant "Étendre les résultats aux PAJs désactivés de la région".

En habilitant un PAJ désactivé, vous **réactiver automatiquement toutes ses habilitations**.

La liste des agents provient de Colentagri-SAPIA. Si un agent n'est pas proposé, vérifiez sa fiche sur Colentagri.

- **Ajoutez l'habilitation** de l'agent sélectionné en cliquant sur
 ,
 - Si besoin, **sélectionnez un nouvel individu** à habiliter,
 - Si besoin, **supprimer** une habilitation en trop 
- **Enregistrez**  les nouvelles habilitations.

 Si un PAJ est déjà habilité sur un établissement pour une formation donnée, **vous ne pouvez pas habiliter un autre PAJ sur cette même formation**. Pour habiliter un PAJ en **doublon**, vous devez habiliter individuellement ce PAJ.

Ajouter une habilitation à un PAJ

Depuis la consultation d'un PAJ, cliquez sur le bouton

 Déclarer une habilitation

- **Sélectionnez :**

- Une filière,
- Une formation,
- Un établissement,

- **Enregistrez**

 Enregistrer

La nouvelle habilitation s'ajoute à la liste des habilitations du PAJ.



Si un PAJ est déjà habilité sur un établissement pour une formation donnée, **vous pouvez habiliter un autre PAJ sur cette même formation**. Vous pouvez consulter et traiter ces doublons dans la gestion des exceptions.